



## Conseil de Quartier CROIX ROUSSE EST et RHONE

### Compte-rendu de la réunion mensuelle du mardi 21 mai 2013

#### Feuille de présence

##### - Présents :

Bureau : Yves BOTTON – Fernand CHAMBON --René CLOCHER(CIL) -- Richard DUMON -- Mireille GIRARD -- Philibert VARENNE (Associations)

Autres Participants : Stéphane PAPILLON

Elus : Jean TRUC (Réfèrent)

##### - Absents excusés :

Bureau : Brigitte ALBAN – Guy MORET-- Patricia JEZEGOU -- Jean-Pierre QUENARD – Elisabeth SAUVAGEON

Autres Participants : Anaïs LANCIEN -- Sylvie ROBERT

##### - Absents :

Bureau : Danielle CORDIEZ -- Muriel NEMOZ (Commerçants) -- Véronique POMIES-- Fabienne VEYAN-PELLISSIER (Institutions locales)

##### - Rédacteur : René CLOCHER

Jean-Pierre Quenard étant absent, c'est Richard Dumon qui préside la séance.

**1-Assemblée générale du 11 juin 2013.** Elle a pour but de renouveler 3 postes vacants dans le bureau (Danielle Cordiez, Véronique Pomies, Nicole Dubois-Chabert). A cette occasion sera fait un bilan de l'année écoulée. Jean Truc annonce qu'en raison des prochaines élections municipales prévues pour mars 2014, le site Google group de la mairie ne fonctionnera pas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

#### **2-Actualités générales :**

**Jeudi 13 juin** à 18 h 30, à la Maison des Associations, aura lieu une présentation du bilan concernant l'ensemble des réunions publiques organisées au sujet de la révision du PLU.

**Lundi 24 juin** à 18 h30 (à confirmer), CICA sur le thème de l'arbre.

**Mardi 17 septembre**, réunion du Conseil de quartier Est afin de faire le bilan de son action durant les 3 années écoulées.

**3-Commission PLU-H.** La réunion publique de concertation pour le secteur canut-nord s'est déroulée le jeudi 16 mai à l'école Commandant Arnaud. Elle a réuni entre 40 et 50 personnes. Jean Truc a développé les grands thèmes habituels : logement, espaces publics, déplacements, développement économique, nature en ville, patrimoine. René Clocher a rappelé le point de vue de La Croix-Rousse n'est pas à vendre sur un certain nombre de points comme la nécessité de maintenir les zones pavillonnaires.

Les questions et réflexions de l'assistance ont porté sur les logements vacants dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement, la dangerosité de la rue Dumont D'Urville et son éventuel réaménagement, les zones pavillonnaires, le devenir des bâtiments du collège Maurice Scève qui va fermer à la rentrée 2013, la piétonisation éventuelle de la Grande rue de la Croix-Rousse, la réouverture de la traboule du numéro 33 de la rue du Mail. Le projet de cheminement vert n'a pas suscité de réactions dans le public.

**4-Travaux de proximité 2014.** Les crédits pour les travaux de proximité dans l'arrondissement ont deux origines : la direction de la voirie du Grand Lyon (de 200 à 250 000 euros environ), la direction des Espaces verts de la ville de Lyon (de 80 000 à 100 000 euros environ). Jean Truc a rappelé que pour l'année 2013 les autres conseils de quartier ont cédé leur dotation au conseil de quartier Est afin d'aménager la place Bertone.

A cette occasion le conseil demande la mise en fonction de la fontaine centrale de la place. Un certain nombre de travaux répertoriés sur la brochure qui nous a été présentée sont déjà réalisés. D'autres relèvent de projets d'aménagements globaux, d'autres ne nous paraissent pas prioritaires. Nous avons retenu dans le domaine de la voirie, la pose de coussins ralentisseurs (ou autres dispositifs) rue Dumont d'Urville, afin de sécuriser le passage piétons à hauteur de l'école Commandant Arnaud. Dans le domaine des espaces verts nous avons demandé le fleurissement de la place Bertone par des jardinières, ainsi que le défrichage des végétaux montée Rater.

**5-Note de déontologie.** La mairie a fait récemment parvenir au conseil de quartier une note de « déontologie » destinée à préciser quel devrait être le comportement de ce dernier dans la période préélectorale que nous vivons. Il en ressort que celui-ci est considéré comme une instance municipale. Il en découle un certain nombre d'obligations pour les membres du bureau. En particulier, si l'un de ses membres se déclare candidat aux prochaines élections municipales de 2014, il devra automatiquement présenter sa démission du bureau.

Prochaine réunion mensuelle  
mardi 18 juin à la MEJ de 19h à 21h

